

Contrats de publicité et de promotion

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgence des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2023-2024
Trimestre : octobre à décembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la publicité ou de la promotion	Date
Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière	58 175,00 \$	Réaliser une exposition historique pour célébrer le 75 ^e anniversaire du drapeau du Québec	2023-10-27

Informations complémentaires

Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.